



L'éclairage du père Bona



Dieu, jamais en vacances !

Été, soleil, voyages, plage, barbecue, détente... voilà des mots qui viennent spontanément à l'esprit quand on pense aux vacances. Oui les deux grands mois de juillet et d'août sont considérés comme ceux des vacances et ils le sont réellement. Les écoles fermes leurs portes et les activités professionnelles tournent au ralenti. Mais c'est le moment où Dieu s'active le plus. Comme au septième jour de la création, Il prend un repos actif où il veille et maintient sa création. Jésus dira : « *Mon Père est toujours à l'œuvre, et moi aussi, je suis à l'œuvre* » (Jn 5, 17). Bref, Dieu ne prend jamais de vacances. Alors pour nous, vacances, oui ! Mais n'oublions pas Dieu, comme Lui ne nous oublie jamais : « *Car, moi j'ai gravé ton nom sur les paumes de mes mains* » (Isaïe 49, 16). Pour maintenir la relation avec Lui, il ordonne à ses saints de nous accompagner. Ainsi les 13 et 16 août, nous honorerons respectivement Hippolyte et Rock, les saints patrons de Verjon. Ils ont protégé nos aïeux, qu'ils continuent de nous assurer leur secours. Le 4 août, c'est saint Jean-Marie Vianney, le saint curé d'Ars qui sera à l'honneur. Il est le modèle de tous les curés. C'est l'occasion de prier pour nos curés et pour les vocations sacerdotales dans notre pays qui traverse une crise vocationnelle. Le 15 août, Assomption, nous participerons à la joie de notre Maman Céleste assumée corps et âme au Ciel. Nous connaissons tout l'amour de Notre Dame pour la France et ses citoyens. Ses nombreuses apparitions sur notre terre sont la preuve de sa proximité et de sa bienveillance pour nous. Par ailleurs, notons que le pape François nous invite à honorer les grands-parents et les personnes âgées le dimanche 28 juillet. Ne les abandonnons pas dans leur vieillesse mais brisons leur solitude (cf. Ps 70, 9) à travers la chaleur de notre présence à leurs côtés (*voir au dos*). Alors disons : vive les vacances ! Mais pas loin de Dieu qui demeure au cœur de nos relations.

Assemblée paroissiale
à Marboz le 7 septembre
Lire au verso.

Assomption

Ce jour-là, est célébrée la montée au ciel de la Vierge Marie. La Tradition rapporte qu'elle ne connut pas la mort mais un endormissement avant d'être élevée au ciel par les anges. L'assomption de Marie découle de sa maternité divine.

« *Je tressaille de joie dans le Seigneur, mon âme exulte en mon Dieu. Car il m'a enveloppée du manteau de l'innocence, il m'a fait revêtir les vêtements du salut, comme une mariée met ses bijoux.* » (Isaïe 61, 10)
Le mot latin "assumptio" vient du verbe "ad-sumere" « prendre pour soi », « tirer à soi ». La Solennité de l'Assomption de Marie célèbre la glorification de la Mère de Dieu.

Les Écritures canoniques ne parlent pas de ce mystère, mais très vite la foi de l'Église en a témoigné : dès la fin du V^e siècle, on enregistre des allusions à une fête de la « dormition » ou du « passage » de Marie. Le 1^{er} novembre 1950, le pape Pie XII a défini solennellement le dogme de l'Assomption de Notre-Dame, dans les termes suivants : « *Marie, l'Immaculée Mère de Dieu, toujours Vierge, à la fin de sa vie terrestre, a été élevée en âme et en corps à la gloire du ciel* ».

Le mystère de l'Assomption est le privilège marial qui répond au privilège de l'Immaculée Conception : si Marie est la toute-pure, devenue la Mère de Dieu, associée à l'œuvre rédemptrice de son Fils, il convenait que Dieu l'élevât à la Gloire du Christ ressuscité et monté au ciel. Après l'Ascension du Seigneur, l'Assomption de Notre-Dame est pour nous le gage de notre appel à la Gloire : à côté de l'humanité du Christ, une personne humaine est entrée dans la vie des Trois et ne cesse, avec Jésus, d'intercéder pour que nous soyons là où elle est.

Tiré de : Dom Robert Le Gall
Dictionnaire de Liturgie

En Bref

Dieu cherche à embaucher des bénévoles pour les services d'église : animateur ou animatrice caté pour les enfants, chorale, balayage, fleurissement...



Notez sur vos agendas

Calendrier des messes :

Dimanche 7 juillet, 10 h à Saint-Étienne-du-Bois.
Dimanche 14 juillet, 10 heures à Marboz.
Dimanche 21 juillet, 10 heures à Pirajoux.
Dimanche 28 juillet, 10 h à Courmangoux.
Dimanche 4 août, 10 h à Marboz.
Dimanche 11 août, 10 h à Pirajoux.
Jeudi 15 août, 10 h à Saint-Étienne-du-Bois.
Dimanche 18 août, 10 h 30 à Verjon (Saint-Roch)
Dimanche 25 août, 10 h à Bény.

Messes tous les **mercredis** à 9 heures à l'oratoire de Saint-Étienne-du-Bois, précédée de 15 mn d'adoration eucharistique et suivi du café du curé. et tous les **samedis** à la chapelle du collège Saint-Pierre à Marboz à 9 heures.

Chapelet pour la paix, tous les mercredis sous le porche de l'église de Marboz à 18 h 30.

Baptêmes :

le 14 juillet à Marboz, de Marius, fils de Morgane Landais et de Maxime Bulin de Courmangoux ; **le 4 août à Marboz**, de Hugo et Albane, fils et fille d'Amélie Pollet et Sébastien Vallera de Marboz.

Mariages :

le 13 juillet à Marboz, de Claudie Nugier et Baptiste Chapaton ; **le 3 août à Marboz**, de Charline Henri et Nicolas Rety ; **à Saint-Étienne-du-Bois**, de Laurine Desbordes et Nathan Prost ; **le 31 août à Marboz**, de Mélanie Fantini et Maxence Roussel.

Funérailles : prions pour Lucile Buffet de Bény ; Marguerite Perret, Raymonde Grandpierre et Claire Teppe de Marboz ; Hubert Fromont, Georgette Convert et Marie-Thérèse Perdrix de Saint-Étienne-du-Bois.

Grand ménage de l'église de Marboz : C'est bien **le mardi 9 juillet à 13 h 30 et non le 5** qu'aura lieu le grand ménage de l'église avec l'équipe préposée et toutes les bonnes volontés.

Permanence du père Bona à Marboz le jeudi de 15 h à 17 h et des bénévoles à Marboz le samedi de 10 h à 12 h et à Saint-Étienne le samedi de 10 h à 11 h 30. Tél. 04.74.30.50.71. paroissiesaintetienne01370@gmail.com

Congés d'été : le père Bonaventure sera absent à partir du 18 juillet. Il sera remplacé par le père Éric.

Pour maintenir allumée la flamme de la prière pendant les vacances, quelques pistes : prier le chapelet avec RCF ou en se connectant à Lourdes, ou bien télécharger une application Hozana, Magnificat, Meditatio, Youpray ou Prie en chemin.



Le denier du culte

L'Église ne vit que de nos dons ; il n'y a pas de petits dons. Le denier de l'Église fait partie des traditions. « Si chacun d'entre nous pouvait offrir au denier l'équivalent des repas d'une journée, le diocèse s'en sortirait la tête haute ». Prendre au fond de l'Église « Lettre aux baptisés » ou le fascicule « Mon don construit l'Église ». Il est aussi possible de déposer notre don dans une enveloppe neutre, sur laquelle nous précisons bien « Denier de l'Église ». Merci de déposer cette enveloppe dans la boîte aux lettres de la cure.

Offrande des messes – Le montant des offrandes de messe, fixé par l'autorité diocésaine est de 18 €. Chaque semaine, des intentions de messes sont annoncées (soit pour les défunts de nos familles, soit en action de grâce, soit pour des intentions personnelles).

Tarif des cérémonies – Depuis le 1^{er} octobre 2017, voici le montant approuvé par le diocèse :
Baptêmes : entre 70 € et 150 €
Mariages : entre 200 € et 400 €
Funérailles : entre 180 € et 300 €
Mais il reste bien entendu que la question de l'argent ne doit jamais être un obstacle à la célébration d'un sacrement.

Très prochainement le **taux des casuels** connaîtra un léger ajustement dans notre diocèse.

Pour toute demande de sacrement (Baptême, Communion, Confirmation, mariage, confession), merci de contacter le curé assez tôt.

ERRATUM

Dans un précédent numéro, le nom du conseiller pastoral Maurice ANTOINE a été inversé. Merci de bien vouloir nous en excuser.



Gros plan sur l'assemblée paroissiale

L'assemblée paroissiale, c'est aussi une instance de proposition : le peuple de Dieu exprime ses besoins et ses souhaits. Elle est un lieu d'apprentissage de la synodalité et de la coresponsabilité afin de prendre soin de tous les paroissiens (habituels et occasionnels).

Venez nombreux !!



Information sur l'aumônerie scolaire

Depuis sa création le 4 janvier 2007, l'aumônerie de Marboz - qui est une association loi 1901 - a accompagné de nombreux jeunes de notre secteur sur leur chemin de foi. Ainsi, ce sont près de 40 jeunes qui ont pu recevoir le sacrement de la confirmation, quelques-uns ont demandé à préparer leur baptême, d'autres leur Première communion et dernièrement deux jeunes ont reçu les trois sacrements d'initiation - baptême, confirmation, 1^{re} eucharistie - lors des dernières veillées pascales après avoir suivi le parcours du catéchuménat. Quatre enseignements sont habituellement dispensés par le prêtre du secteur paroissial. L'aumônerie, ce sont aussi des rencontres sur des thèmes divers choisis par les jeunes eux-mêmes et des activités ou week-ends avec la Pastorale des Jeunes du diocèse. Nous accueillons principalement des collégiens et lycéens mais nous pouvons étudier au cas par cas les situations particulières. Deux séances d'essai sont proposées en début d'année avant le règlement de la cotisation annuelle d'un montant de 20 €. N'hésitez pas à nous contacter au **06 31 38 36 19** ou aumonerie.marboz@gmail.com

Nous vous invitons déjà à assister à notre Assemblée Générale qui se tiendra le mercredi 18 septembre 2024 à 20 h 30 à la cure de Saint-Étienne du Bois.



4^e Journée mondiale des grands parents et des personnes âgées

« Dans ma vieillesse, ne m'abandonne pas » : le thème de la Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées, célébrée le 25 juillet 2024, a été rendu public le 15 février 2024 par le Diocèse pour les laïcs, la famille et la vie qui invite tous les diocèses du monde à célébrer la Journée ou à rendre visite aux personnes âgées seules.

Le dimanche 28 juillet 2024 sera célébrée la IV^e Journée mondiale des grands-parents et des personnes âgées. Le thème choisi par le Saint-Père, « Dans ma vieillesse, ne m'abandonne pas » (cf. Ps 71, 9), entend souligner que la solitude est, malheureusement, l'amère compagne de la vie de tant de personnes âgées qui, souvent, sont victimes de la culture du rejet. En cette année de préparation du Jubilé, que le Saint-Père a choisi de consacrer à la prière, le thème de la

Journée est tiré du Psaume 71, l'invocation d'un vieil homme retraçant son histoire d'amitié avec Dieu.

En valorisant les charismes des grands-parents et des personnes âgées et leur contribution à la vie de l'Église, la célébration de cette Journée entend favoriser l'engagement de chaque communauté ecclésiale dans la construction de liens entre les générations et dans la lutte contre la solitude, consciente que, comme le souligne l'Écriture : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul » (Gn 2,18).

En Bref

Lancement de l'année pastorale à Ars le samedi 31 août 2024.
Tous les pratiquants ou non sont attendus.



Pour assurer un épanouissement spirituel équilibré à mon enfant, je l'inscris au caté.